

Zeitschrift: Schweizerische Zeitschrift für Pilzkunde = Bulletin suisse de mycologie

Herausgeber: Verband Schweizerischer Vereine für Pilzkunde

Band: 7 (1929)

Heft: 8

Artikel: *Inocybe rimosa* Bulliard, espèce collective

Autor: Konrad, P.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-935005>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 18.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Inocybe rimosa Bulliard, espèce collective.

Par P. Konrad, Neuchâtel¹⁾.

Nous avons déjà eu l'occasion de constater la difficulté qu'il y a à interpréter certaines anciennes espèces créées il y a un siècle environ par les grands auteurs classiques, à une époque où les descriptions sont muettes sur les caractères microscopiques. (Voir *In. Patouillardi*, *Bull. Soc. Myc. France*, Tome XLI, page 49, 1925). Cette absence de toute indication microscopique, jointe à des descriptions macroscopiques généralement trop sommaires et à des dessins souvent insuffisants, de même que l'impossibilité qu'il y a de retrouver les plantes originales qui n'ont pu être conservées ni en herbier ni dans des liquides plus ou moins appropriés, sont à l'origine de toutes les confusions qui encombrent la nomenclature mycologique. Les après-venants ont inévitablement interprété de diverses façons les espèces insuffisamment décrites, si bien qu'il en résulte que, dans une quantité de cas, plusieurs champignons différents portent le même nom et que réciprocement plusieurs noms différents sont attribués au même champignon.

Cette situation déplorable, qui ne pourra être éclaircie que bien lentement par les travaux d'épuration de nombreux chercheurs, prend une importance toute particulière dans les genres où les caractères microscopiques sont à la base de la détermination.

C'est notamment le cas pour le genre *Inocybe*, où la situation devient franchement inextricable pour certaines espèces, comme pour certains noms.

Dans ce genre *Inocybe* nous avons déjà eu l'occasion de citer dans une Note critique précédente, *Bull.*, Tome XLI, p. 49 (1925), un exemple typique de confusion de cet ordre, celui d'*Inocybe repanda* Bulliard. Nous connaissons aujourd'hui au moins trois champignons très différents qui, suivant les au-

teurs, portent ce même nom et comme, chaque auteur est persuadé que son interprétation correspond à la pensée de Bulliard, il n'y a pas d'autre solution pour en sortir sans équivoque, que de sacrifier avec beaucoup de regret l'ancien nom qui ne correspond plus à quelque chose de précis et d'adopter de nouveaux noms désignant sans ambiguïté les espèces auxquelles ils sont attribués. C'est ainsi qu'*Inocybe repanda* Bull. doit disparaître de la nomenclature mycologique pour être remplacé par les trois espèces suivantes qui lui sont synonymes:

1^o *Inocybe Patouillardi* Bresadola, à spores lisses mais sans véritables cystides; c'est l'*In. repanda* Bull., sensu Secretan, Quélet, etc., synonyme *In. lateraria* Ricken.

2^o *Inocybe Godeyi* Gillet, à spores lisses mais avec véritables cystides; c'est l'*In. repanda* Bull. sensu Barbier, Dumée, etc.

3^o *In. Bresadolae* Massee, dont *In. Trinii* Weinn. n'est qu'une *forma minor*; espèce à spores anguleuses, avec cystides; c'est l'*In. repanda* Bull., sensu Bresadola, Ricken, etc.

Les mêmes constatations doivent aujourd'hui être faites en ce qui concerne une autre espèce de Bulliard: *Inocybe rimosa* (*Agaricus rimosus* Bull.). Cette espèce a été interprétée de tant de façons différentes qu'il n'est plus possible de savoir ce qu'elle est exactement. Le nom de *rimosa* ne représente plus aujourd'hui une espèce déterminée, mais bien un groupe collectif d'*Inocybes* rimeux, dont les différentes espèces ont un seul caractère commun: le chapeau rimeux, mais des caractères spécifiques différents, tels que spores lisses ou anguleuses, cystides présentes ou absentes. Au fur et à mesure que ces caractères spécifiques différents ont été mis à jour par l'emploi du microscope, les nouvelles formes, détachées de l'ancienne espèce col-

¹⁾ Voir *Bull. Soc. myc. de France* XLIII, p. 158 (1927).

lective, sont aussitôt élevées, avec raison du reste, au rang d'espèces par leurs auteurs. Ces nouvelles espèces, lorsqu'elles sont décrites d'une façon complète, ne donnent lieu à aucune ambiguïté et sont aisément reconnaissables. Le revers de la médaille est que l'ancien nom, attribué à ce qui n'a pas été détaché de l'espèce primitive, reste et ne représente plus rien; continuer de l'utiliser, par déférence certes respectable pour son auteur, équivaut à créer et à prolonger la confusion.

Nous partageons donc entièrement l'opinion émise par J.-E. Lange, Agarics of Denmark (1917), et sommes d'avis que le nom d'*Inocybe rimosa* doit définitivement disparaître de la nomenclature mycologique, comme celui d'*Inocybe repanda*.

Parmi les espèces rimeuses, détachées de l'ancienne espèce collective *Inocybe rimosa*, nous connaissons les suivantes:

Inocybe asterospora créé en 1879 par Quélet (7^e suppl., Jura et Vosges) qui le premier l'a détaché d'*In. rimosa* en constatant la présence de spores anguleuses-étoilées.

Cette espèce, que l'on rencontre ci et là, dans le Jura comme dans les Vosges et ail-

leurs, a de véritables cystides, ce que Quélet n'a pas indiqué. *Inocybe subrimosa* (Karst.) Saccardo en est, paraît-il, synonyme.

D'après M. R. Maire (voir Etud. myc., Fasc. I dans Annales Mycologici, vol. XI, n° 4, p. 349, Berlin, 1913), *In. asterospora* Quélet serait même pour Fries la forme la plus typique d'*In. rimosa*: «stipes... in «optima forma basi incrassatus immo mar- «ginato-bulbosus» (Mon. Hym., I, p. 342). Si le nom spécifique d'*In. rimosa* devait être maintenu, ce serait donc *In. asterospora* Q. qui devait s'appeler *In. rimosa* (Bull.) Fries, en s'en tenant strictement aux règles du Congrès de Bruxelles. Cette absurdité démontre à elle seule la nécessité d'abandonner le nom de *rimosa*.

Inocybe brunnea créé par Quélet la même année 1879 (9^e suppl., Jura et Vosges), espèce de couleur brun-châtaigne «très voi-«sine de *rimosa* Bull.», dit son auteur en 1879, simple variété, dit-il dans Flore myc, en 1888, à spores lisses, pruniformes-subréniformes. Quélet ne donne malheureusement aucune indication concernant les cystides, aussi voyons-nous déjà des interprétations divergentes.

(Schluss folgt.)

Mitteilung der Geschäftsleitung

Es freut uns, mitteilen zu können, dass unsere Sammlung für die Illustration folgende weitere Zuwendungen erhalten hat:

Sektion Birsfelden	Fr. 20.—
Herr Houriet, Grenchen . .	» 5.—
Herr P. Walter, Zürich . .	» 2.—
Vortrag vom 15. Juni . . .	<u>908.70</u>
TOTAL	<u>Fr. 935.70</u>

Auch für diese Spenden unsern besten Dank!

Pilzabzeichen.

Die angekündigten Vereinsabzeichen sind nunmehr eingetroffen. Bestellungen nimmt gerne der Kassier, H. Suremann, Scheucherstrasse 105, Zürich 7, entgegen.

Die Geschäftsleitung.

Mitteilung

an die Sektionen und Mitglieder des Schweizerischen Vereins für Pilzkunde.

Wie Ihnen allen noch in Erinnerung sein dürfte, hat die Wissenschaftliche Kommission in Solothurn ernstlich die Frage erwogen, ob nicht nach dem Vorschlage des Mitgliedes

J. Schifferli in Zürich, anlässlich des 10 jährigen Bestehens des Schweizerischen Vereins für Pilzkunde eine Jubiläumsausstellung unter Mitwirkung sämtlicher Sektionen ver-